

INFORMATIONS DIVERSES

Attention : Fermeture annuelle du secrétariat

La secrétaire prenant ses congés annuels, le secrétariat sera fermé tout le mois d'août, d'autre part, les permanences des vendredis ne seront pas assurées à partir du 15 juillet jusqu'à fin août 2017.

En cas d'urgence, vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. le maire ou Mmes les adjointes selon leurs disponibilités, en appelant ou laissant un message sur le n° suivant : 07 86 84 51 82 ou sur la messagerie de la commune.

CCAS

Le centre communal d'actions sociales (CCAS) peut aider à financer les activités de plein-air des enfants durant les vacances scolaires (centre aéré par exemple, ou colonie de vacances), venez vous renseigner en mairie.

Terrain de sport et loisirs

L'aire de jeux et le terrain de football permettent d'accueillir vos enfants, et aussi les parents accompagnants, à condition de respecter les aménagements (équipements, végétation) et en utilisant la poubelle pour les déchets. Les chiens y sont interdits et, à cet effet, veillez à refermer le portail derrière vous surtout si vous êtes la dernière personne quittant les lieux (faites passer le message auprès de vos enfants).

Propreté

Des efforts sont faits pour préserver la propreté de notre village, veuillez ne pas laisser derrière vous mégots, déjections canines et canettes vides, merci.

Bulletin d'Allemant

2 0 1 7 N ° 4

J U I L L E T 2 0 1 7

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Vigilance des parents
- La fête nationale
- Tirs de fusil
- Restauration d'un monument
- Infos diverses

DANS CE NUMÉRO :

- Vigilance des parents 2
- fête nationale 2
- Changement de tarifs de la salle 3
- Infos diverses 4

Le mot du Maire

Nous avons bénéficié d'un acompte sur quelques belles journées ensoleillées voire torrides, Les quelques pluies tombées profitent plus aux herbes folles qu'aux cultures, mais nous sommes bien en été, contrairement à l'année dernière où nous déplorions un début d'été pourri !

Vous avez pu lire il y a une dizaine de jours un appel à la modération concernant la consommation d'eau: même si le puits du SIPENS ne se tarit pas, les pompes ne sont pas calibrées pour fournir de l'eau à tous simultanément, et la ressource en eau est déficitaire dans le département, et même pour une bonne partie du territoire français: il faudra s'accommoder peut-être désormais de changements plus ou moins notoires de notre climat.

Les enfants sont en vacances à la fin de la semaine, les parents peut-être aussi, mais on n'est jamais complètement en vacances lorsque l'on a des enfants que l'on éduque ... C'est pourquoi je fais appel à votre vigilance pour cette période estivale, pour les baignades en piscines, les promenades à pieds, en deux roues, les enfants ignorant ou négligeant parfois les dangers, lorsque ce ne sont pas les adultes parfois ! A cet effet, quelques recommandations seront rappelées ci-après.

Pour ceux qui restent, pour ceux qui s'éloigneront quelques jours ou semaines pour le dépaysement , je vous souhaite à tous un bon été 2017 !

Vigilance des parents

Des piscines ont été remplies ou remises en service récemment, ce qui réclame une grande vigilance des parents pour les enfants ne sachant pas nager, souvent les plus petits: un grand frère ou une grande sœur ne saurait remplacer un adulte !

Utilisez des crèmes solaires pour les enfants, surtout de 12h00 à 17h00, et veillez à ce qu'ils s'hydratent et portent un chapeau ou une casquette.
(recommandations de l'Anses)

Fête nationale

La commune n'a pas prévu de cérémonie le jour du 14 juillet ni animation, mais une gerbe sera déposée pour honorer les « morts pour la France » du monument aux morts communal, en plus du pavoisement.

Ce jour-là et la veille, pas plus que les autres jours, les tirs de pétards ou feu d'artifices ne sont autorisés.

Fusils et tirs à balles

Des détonations ont été entendues dans le village à deux reprises très dernièrement. Est-il besoin de rappeler que tirer au fusil est illégal et dangereux, sauf dans le cadre d'une chasse réglementée et dans les périodes soumises à autorisation. Si de tels faits se reproduisaient, la commune se chargerait d'en informer la gendarmerie pour une enquête.

Changement de tarifs de la salle

Le Conseil municipal a délibéré pour changer quelques tarifs de location de la salle:

Pour les habitants de la commune, pas de changement si ce n'est une majoration de 10 € pour une location le week-end du 1er novembre au 31 mars pour les frais de chauffage

Pour les personnes résidant hors commune, la location passe de 120 à 130 € pour une journée, de 180 à 200 € d'avril à octobre le week-end, et à 220 € du 1er novembre au 31 mars (majoration de 20 €).

La location de vaisselle passe de 15 à 20 €, la caution restant inchangée.

Monument Fauquenot

Chemin de l'Arbrisseau, face au cimetière communal, le monument du soldat Jean Nicolas Fauquenot a été restauré par un chantier de jeunes en réinsertion, un banc et un muret ont été ajoutés (au frais de la commune), ce banc de pierre permettant aux personnes essouffées par la petite grimpette de s'y reposer.

